COMMUNE DE CAMPHIN EN PEVELE 10

PRÉFECTURE DU MORTI E10 10 FEV. 2010 10 ARRIVÉE

DEPARTEMENT DU NORD – CANTON DE CYSOING ARRONDISSEMENT DE LILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 25 JANVIER 2010

Conseillers en exercice : 19

L'an deux mille dix, le vingt-cinq du mois de janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Camphin en Pévèle, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Michel DUFERMONT, Maire

Conseillers présents : 15

Mesdames COQUET, FRUIET, LESAFFRE, PALA, POTTIE, STRUZIK

Messieurs Jean-Jacques BLONDEL, Patrick BLONDEL, DELINSELLE, DERIVAUX,

DUFERMONT, LARUELLE, René LEPERS, THIEFFRY, VERCRUYSSE

Conseillers

votants: 15

Absents excusés

Etaient présents :

Mesdames DELEMARLE, VANDENMERSCH

Messieurs DEMOLIN, Jean-Marie LEPERS

Monsieur Albert LARUELLE est nommé Secrétaire de Séance

N°: **02-2010**

TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIERE COMMUNAL

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de fixer, à compter du 26 janvier 2010 les tarifs suivants :

CONCESSION DE TERRAIN		COLUMBARIUM
		30 ANS
Concession Frais administratif et de gestion	325 € <u>50 €</u> 375 €	Concession Monument Frais administratif et de gestion 50 ANS 325 € 750 € 1125 €
Concession Frais administratif et de gestion	425 € _ <u>50 €</u> 475 €	Concession Monument Frais administratif et de gestion 425 € 750 € 1 225 €
SUPERPOSITION A UNE CONCESSION (tarif identique pour 30 ou 50 ans)		
Superposition Frais administratif et de gestion	50 € 50 € 100 €	

<u>DÈPOT D'UNE URNE DANS UN CAVEAU FAMILIAL</u>

Emplacement

150€

Frais administratif et de gestion

50 € **200** €

REPRISE DE CONCESSION D'UN PARENT

Mise en ossuaire

150€

Frais administratif et de gestion

50€

200€

Les frais de démontage du monument ou du caveau étant à la charge du repreneur. La concession ne pourra plus excéder 50 ans.

Décision prise à l'unanimité.

Ainsi fait en séance Pour extrait certifié conforme

Fait à Camphin en Pévèle, le 27 janvier 2010

Le Maire, / Michel DUFERMONT